



**SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS
MENAGERS ET ASSIMILES DU SUD GARD (SITOM SUD GARD)
PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL N° 1**

Le 14 mars deux mille vingt-trois, s'est réuni à 17 heures 30 le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans l'hémicycle de Nîmes Métropole régulièrement convoqué le 02 mars 2023, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, Président, conformément à l'article L.2122-17 du CGCT.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Richard TIBERINO, M. Julien PLANTIER, Mme Sylvette FAYET, M. Frédéric TOUZELLIER, M. Jean-Christophe GREGOIRE, Mme Pascale VENTURINI, M. Richard FLANDIN, M. Jack DENTEL, M. Patrick DE GONZAGA, M. Frédéric PASTOR M. David-Alexandre ROUX, M. J.Jacques GRANAT, M. Antoine MARCOS

Cté Com. Petite Camargue : M. Didier LEBOIS, Martine KUFFER, Mme Katy GUYOT

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ, M. David RIBES suppléant de M. Jean-Marie GILLES

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. David GUIRAUD, M. Christophe BOUGAREL

Cté Com. Pont du Gard : M. Alain LAGET

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Frédéric SALLE LAGARDE

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Pierre LUCCHINI, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Emmanuel CARRIERE, M. Bernard ANGELRAS, M. Alain DALMAS, Mme Monique BOISSIERE, M. Jean-François DURAND-COUTELLE, M. Frédéric BEAUME, Mme Claude de GIRARDI, M. Abderzak BERKANI, Mme Christine TOURNIER-BARNIER, M. Jacques BOLLEGUE

Cté Com. Petite Camargue : M. Jean-Paul GERAUD

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPELLIER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE

Avaient donné procuration :

Jacques BOLLEGUE à Jack DENTEL

Jean-Luc CHAILAN à Frédéric TOUZELLIER

Secrétaire de séance : Julien PLANTIER

Approbation du PV du comité syndical du 13 décembre 2022

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 21 + 2 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvé à l'unanimité

Décision 2022-05 : Signature de la convention relative à la prise en charge des DEEE collectés dans le cadre du service public de gestion des déchets et à la participation financière aux actions de prévention, communication et sécurisation

DL23001– Suppression des postes des agents de pesée

Monsieur Didier LEBOIS, Vice-Président, rapporteur expose

La pesée sur le site de traitement de l'Ecopôle était assurée par 5 agents du Sitom Sud Gard.

La réorganisation du site avec la mise en place de ponts bascules indépendants pour chaque site EVOLIA ET VALRENA permet la mise en place d'un système de pesée automatique avec un accès 24h/24 h assurant ainsi la continuité du service.

Cette réorganisation conduit à une restructuration du service et à la suppression des emplois d'agents de pesée pour des raisons économiques.

Quid des 5 agents du service pesée ?

- un agent a démissionné de la fonction publique territoriale pour signer un contrat avec notre prestataire PAPREC ;

- un agent a été reclassé au Sitom en tant qu'ambassadeur du tri ;

- un agent part à la retraite au 1er juin 2023.

Seuls 2 agents restants seront positionnés en surnombre pendant un an.

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 21 + 2 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

DL23002 – Création de poste suite à avancement de grade

Monsieur Didier LEBOIS, Vice-Président, rapporteur expose,

Un de nos agents peut bénéficier d'un avancement de grade.

Compte tenu de sa valeur professionnelle et de son engagement, il est proposé de le promouvoir en le nommant au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

Cette promotion suppose la modification du tableau des effectifs avec la création du poste correspondant.

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 21 + 2 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

DL23003 – Compte de gestion – Exercice 2022**Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Vice-Président, rapporteur expose**

Le Compte de Gestion du Trésorier Syndical est un document de synthèse qui rassemble tous les comptes mouvementés au cours de l'exercice.

Il constate les écritures passées par le comptable public, alors que le Compte Administratif constate celles de l'ordonnateur (le Président du SITOM Sud GARD).

LES RESULTATS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2022 sont les suivants :

RECETTES	Investissement	Fonctionnement	Total des sections
Autorisations budgétaires totales	4 087 469,24 €	28 567 052,00 €	32 654 521,24€
Recettes nettes	689 316,79 €	23 945 834,35 €	24 635 151,14 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	4 087 469,24 €	28 567 052,00 €	32 654 521,24 €
Dépenses nettes	303 663,26 €	22 695 109,42 €	22 998 772,68 €
Résultat de l'exercice	385 653,53 €	1 250 724,93 €	1 636 378,46 €

LES RESULTATS D'EXECUTION DE L'EXERCICE 2022

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent (2021)	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture 2022
Investissement	1 267 469,24 €		385 653,53 €	1 653 122,77 €
Fonctionnement	4 077 702,09 €	600 000,00 €	1 250 724,93 €	4 728 427,02 €
Total général	5 345 171,33 €		1 636 378,46 €	6 381 549,79 €

Nombre de présents : 21

Nombre de votants : 21 + 2 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

Arrivée de Messieurs Lionel JEAN et David RIBES

DL23004 – Compte Administratif – Exercice 2022

Le Président sort pendant la présentation et le vote du compte administratif.

M. Frédéric TOUZELLIER, 1^{er} Vice-Président, assure la présidence de la séance.

Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Vice-Président, rapporteur expose

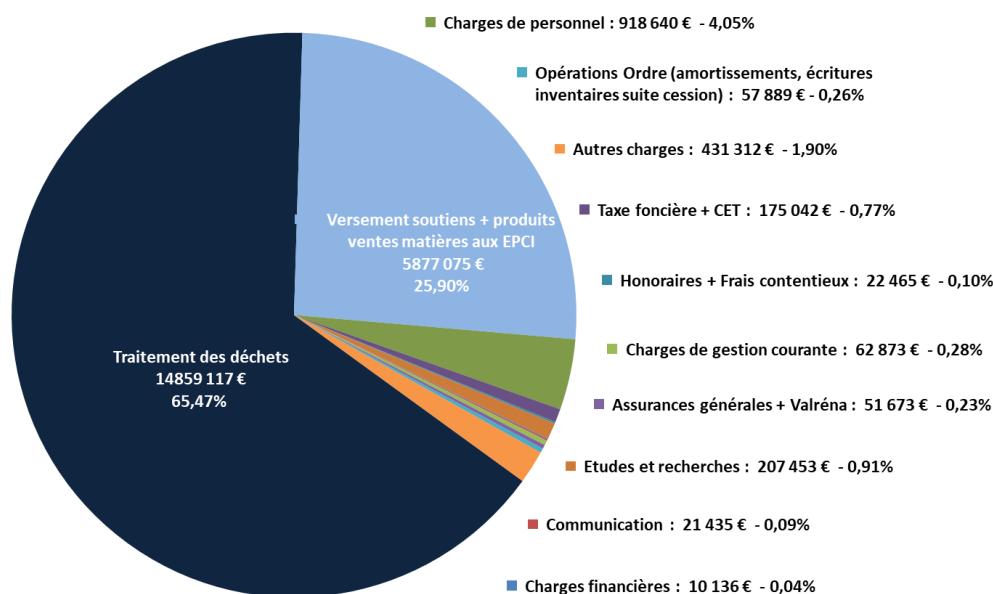
Le Compte Administratif (CA) est un document de synthèse qui présente les résultats de l'exécution du budget 2022 :

Compte Administratif 2022		Dépenses	Recettes
Réalizations de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	22 695 109,42 €	23 945 834,35 €
	Section d'investissement	303 663,26 €	689 316,79 €
Résultats de l'exercice	Section de fonctionnement		1 250 724,93 €
	Section d'investissement		385 653,53 €
Résultat de l'exercice toutes sections			1 636 378,46 €

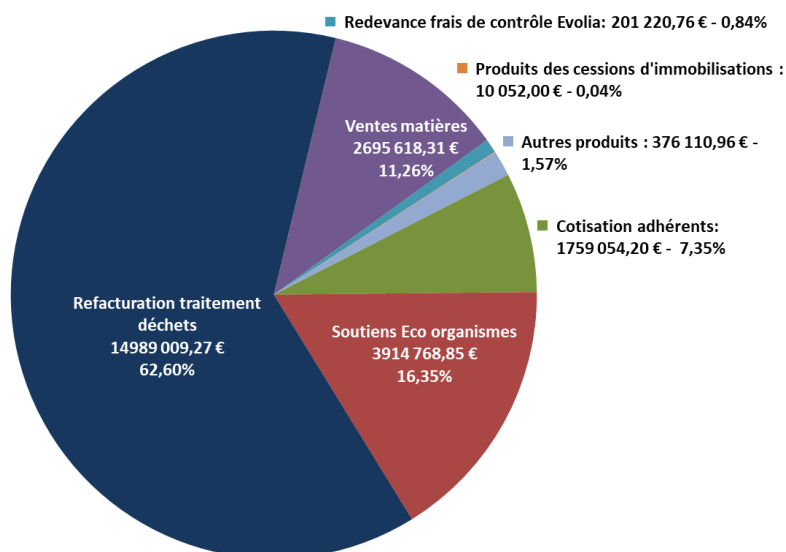
Pour mémoire : résultat total 2021

2 391 226,92 €

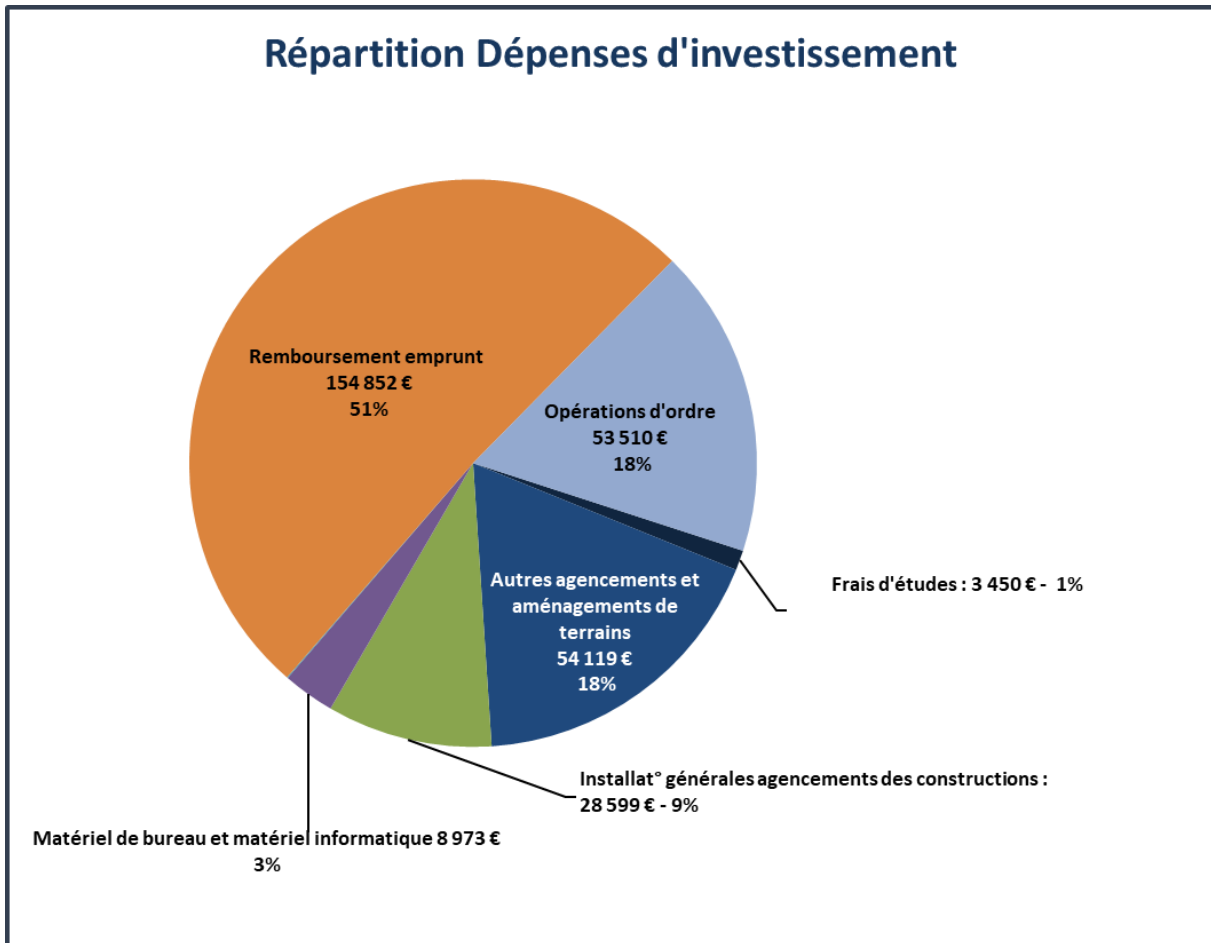
Répartition des dépenses de Fonctionnement : 22 695 109,42 €



Répartition des Recettes de Fonctionnement : 23 945 834,35 €



Répartition des dépenses d'investissement : 303 663,26 € - RAR 1 464 565,87 €



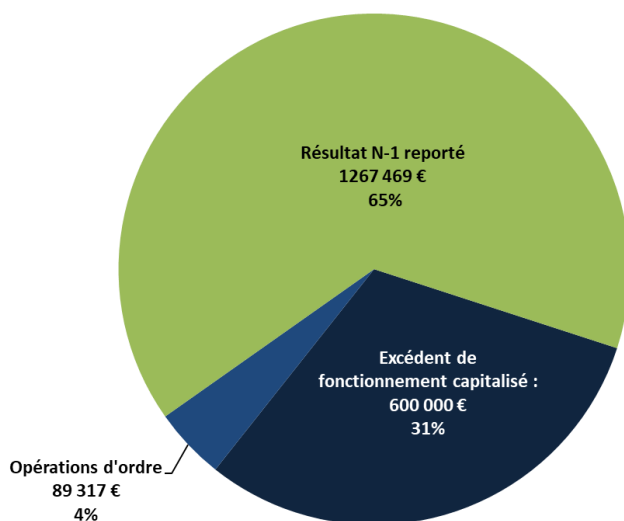
Restes à réaliser 2022 : 1 464 565,87 €

AMO + SPS pour l'aménagement et la sécurisation de l'écopôle : 54 925 €

Rénovation voiries de l'écopôle : 760 304,20 €

Aménagement des ponts bascules : 649 336,67 €

Répartition des recettes d'investissement 1 956 786,03€ :



Ratios financiers :

LIBELLE	CA 2020	CA 2021	CA 2022
Population SITOM SUD GARD	309 267	309 341	308 606
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	4,46%	4,29%	4,06%
Dépenses d'équipement / recettes réelles de fonctionnement	0,02%	5,79%	0,50%
Encours de la dette au 31/12/2022	472 935 €	357 611 €	722 699 €
Encours de la dette au 31/12 / recettes réelles de fonctionnement	2,46%	1,48%	3,02%
Encours de la dette / habitant	1,53 €	1,16 €	2,34 €
Evolution cotisation	5,70 €	5,70 €	5,70 €

Résultats cumulés 2022

Résultats 2022		Dépenses	Recettes
Résultats de l'exercice	Section de fonctionnement		1 250 724,93 €
	Section d'investissement		385 653,53 €
Résultats antérieurs reportés	Section de fonctionnement		3 477 702,09 €
	Section d'investissement		1 267 469,24 €
Résultats de clôture	Section de fonctionnement		4 728 427,02 €
	Section d'investissement		1 653 122,77 €
Résultat de l'exercice toutes sections			6 381 549,79 €
Restes à réaliser 2022	Section d'investissement	1 464 565,87 €	
Résultats de clôture cumulés avec RAR	Section de fonctionnement		4 728 427,02 €
	Section d'investissement		188 556,90 €
Résultat de l'exercice toutes sections cumulés avec RAR			4 916 983,92 €

Le solde global de clôture est identique à celui du compte de gestion établi par le trésorier syndical. Le résultat de clôture de la section de fonctionnement d'un montant de 4 728 427,02 € correspond au résultat comptable au 31/12/22. Or sur ce montant, 4 330 463 € sont à rembourser aux EPCI. Compte tenu de ce remboursement, l'excédent de fonctionnement propre au SITOM est donc de 397 964,02 €.

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 23 + 2 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

DL23005 – Affectation du résultat – Exercice 2022

Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Vice-Président, rapporteur expose

Le résultat cumulé de la section de Fonctionnement fait l'objet d'une affectation du résultat.

Au terme de l'exercice 2022, l'excédent de clôture cumulé de la section fonctionnement est excédentaire de **4 728 427,02 €**.

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

En investissement : excédent de fonctionnement capitalisé (article 1068)	150 000,00 €
En fonctionnement : résultat de fonctionnement reporté (ligne 002)	4 578 427,02 €

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 23 + 2 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

DL23006 – Fixation du montant de la contribution financière des collectivités membres du Sitom Sud Gard – Exercice 2023

Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Vice-Président, rapporteur expose

La contribution versée par les EPCI doit couvrir les charges de fonctionnement et d'investissement du syndicat.

Pour 2023, il est proposé de maintenir la contribution à 5,70 € HT par habitant.

EPCI adhérents	Habitants recensés	Participation 2023 HT
ALES Agglomération	11 865	67 630 €
Agglomération de NIMES METROPOLE	239 382	1 364 477 €
BEUCAIRE TERRE D'ARGENCE	11 819	67 368 €
PAYS D'UZES	5 777	32 928 €
PETITE CAMARGUE	27 611	157 382 €
PIEMONT CEVENOL	4 922	28 055 €
DU PONT DU GARD	7 659	43 656 €
Total	308 606	1 761 496 €

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 23 + 2 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

DL23007 – Détermination du prix de l'incinération pour 2023

Monsieur Richard TIBERINO, Président, rapporteur expose

En 2023, il est proposé de fixer le prix de l'incinération à la charge des groupements membres du syndicat à 97,75 € HT la tonne pour un tonnage prévisionnel de 98 800 tonnes.

Décomposition du prix	Prix HT / tonne
Remboursement des investissements	56,71 €
Coût du traitement estimé	81,51 €
déduction des recettes (électricité; chaleur; droit usage; dasri)	- 54,14 €
Sous-total	84,08 €
TGAP 2023	12 €
Remboursement à Evolia taxes diverses (CET, TF, TCPE....)	1,67 €
TOTAL à refacturer aux EPCI	97,75 €

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 23 + 2 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

DL23008 – Application de la fongibilité des crédits

Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Vice-Président, rapporteur expose

L'instruction comptable et budgétaire M57 offre la possibilité au Conseil syndical d'autoriser le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, (à l'exclusion du Chapitre 012), dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections.

Cette disposition permet :

- d'amender si besoin, la répartition des crédits budgétaires entre chaque chapitre budgétaire (chapitres budgétaires classiques et chapitres opération) afin d'ajuster au plus près les crédits aux besoins de répartition et sans modifier le montant global.
- de réaliser des opérations purement techniques avec rapidité.

Un tableau retraçant ces mouvements devra être présenté au conseil syndical le plus proche, dans les mêmes conditions que les décisions prises par le Président.

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 23 + 2 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

DL23009 – Budget primitif du Sitom Sud Gard – Exercice 2023

Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Vice-Président, rapporteur expose

Section investissement : 2 949 384,21 €

Section fonctionnement : 28 205 427,02 €

Ce qui donne un BP toutes sections confondues de 31 154 811,23 €.

Baisse globale du BP de 5 %, diminution du fonctionnement de 1 % et diminution de l'investissement de 28 %.

Section fonctionnement

Dépenses

CHAPITRES	DEPENSES	Rappel BP 2022	Propositions 2023
Chapitre 011	Charges à caractère général	24 883 000,00	25 780 004,00
Chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	990 000,00	979 900,00
Chapitre 65	Autres charges de gestion courante	69 000,00	190 320,88
Chapitre 66	Charges financières	16 000,00	8 940,70
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	270 000,00	100 000,00
Chapitre 022	Dépenses imprévues	50 000,00	0,00
DEPENSES REELLES EXPLOITATION		26 278 000,00	27 059 165,58
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	50 000,00	112 000,00
Chapitre 023	Virement à la section d'investissement	2 130 000,00	1 034 261,44
DEPENSES ORDRE		2 180 000,00	1 146 261,44
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		28 458 000,00	28 205 427,02

Répartition sur le chapitre 11 :

- Traitement des déchets 17 426 804 €
- Reversement aux adhérents des soutiens et produits ventes matières 6 474 800 €

Coût traitement des déchets

Le principal pôle de dépense est l'incinération avec 98 800 tonnes soit 9 653 000 €.

Ensuite le tri des collectes sélectives Valréna pour 1 600 000 €. L'enfouissement à Bellegarde de 7 540 tonnes pour 1 506 000 €.

Les Déchets verts : En provenance des plateformes : 480 000 € - en provenance des déchetteries : 680 000 €.

Bois : 910 000 €

DDS : 200 000 €

Protoxyde d'azote : 600 000 €

Plâtre : 271 000 €

Gravats : 360 000 €

Recettes

Chapitre / Article	RECETTES	RAPPEL BP 2022	Propositions 2023
Chapitre 013	Atténuations de charges	20 000,00	0,00
Chapitre 70	Produits des services, ventes divers	19 308 000,00	18 347 000,00
Chapitre 74	Dotations et participations	5 245 000,00	5 040 000,00
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	223 000,00	229 000,00
Chapitre 77	Produits exceptionnels	282 297,91	10 000,00
RECETTES REELLES D'EXPLOITATION		25 078 297,91	23 626 000,00
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	1 000,00	1 000,00
RECETTES D'ORDRE		1 000,00	1 000,00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		25 079 297,91	23 627 000,00
Chapitre 002	Résultat reporté ou anticipé	3 477 702,09	4 578 427,02
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT AVEC REPORTS		28 557 000,00	28 205 427,02

Section investissement

Dépenses

Chapitre / Article	Libellé	RAR 2022	Propositions 2023	BP 2023
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00	205 000,00	205 000,00
2031	Frais d'études		200 000,00	200 000,00
2051	Concessions et droits similaires		5 000,00	5 000,00
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	1 464 565,87	1 132 199,65	2 596 765,52
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	1 141 380,06	87 086,75	1 228 466,81
21352	Installat° générales agencements des constructions		743 072,00	743 072,00
2152	Installation voirie - Borne recharge électrique parking bureau		40 000,00	40 000,00
2181	Installat° générales, agencements et aménagements divers	323 185,81	256 040,90	579 226,71
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		6 000,00	6 000,00
2184	Mobilier			
DEPENSES D'EQUIPEMENT		1 464 565,87	1 337 199,65	2 801 765,52
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	146 618,69	146 618,69
1641	Emprunts en euros		146 618,69	146 618,69
DEPENSES FINANCIERES		0,00	146 618,69	146 618,69
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	0,00	1 000,00	1 000,00
13911	Etat et Etablissements nationaux		1 000,00	
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT		1 464 565,87	1 484 818,34	2 949 384,21

Opérations en cours et projets à venir :

- Aménagements, sécurisation accès sites de traitement : 1 557 694 €
- Ecopôle zone 2 : 250 000 €
- Centre de tri – VNC installations : 45 000 €
- Analyseurs mercure UVE : 187 283 €
- Centre de tri – travaux divers : 50 000 €

- Installation caméras UVE : 49 214 €

Recettes

Chapitre	RECETTES	Rappel BP 2022	BP 2023
Chapitre 10	Dotations - Fonds divers - Réserves	600 000,00	150 000,00
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections	50 000,00	112 000,00
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	2 130 000,00	1 034 261,44
Chapitre 001	Résultat reporté ou anticipé	1 267 469,24	1 653 122,77
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT avec reports		4 047 469,24	2 949 384,21

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 23 + 2 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

La séance est levée à 18 h 30.

Le Président du Sitom Sud Gard

Richard TIBERINO

The image shows a blue ink signature of Richard Tiberino written over a circular official seal. The seal features a central emblem with a sun, a tree, and a figure, surrounded by the text 'SITOM SUD GARD' and a small star at the bottom.